

## Référentiel d'évaluation

### de l'option de base groupée (O.B.G.)

#### Ouvrier Qualifié en Agriculture

Code: 1108

P

5<sup>ème</sup>-6<sup>ème</sup>

(plein exercice et alternance art. 49)

Date d'approbation par la commission : 07 octobre 2013

Date d'approbation par le Pouvoir organisateur : 12 novembre 2013

## Mode d'emploi à l'usage de l'équipe pédagogique

### 1. Organiser

- a. Le schéma de passation des épreuves de qualification ([www.cpeons.be](http://www.cpeons.be)) est d'application.
- b. Le référentiel fournit la nature et la planification pour le degré des différentes épreuves d'évaluation de l'OBG.
- c. La planification au sein d'une année peut être modifiée par la direction, si nécessaire.
- d. Le règlement des études fournit les principes de l'agenda et de l'organisation des épreuves. L'école décide des modalités pratiques et les communique.
- e. C'est l'école qui désigne les épreuves qualifiantes et transcrit son choix dans un tableau récapitulatif des épreuves qui lui est propre. Cependant, le référentiel propose une sélection d'épreuves qualifiantes qui répond aux exigences en la matière.

### 2. Enseigner

- a. Chaque enseignant conçoit ses activités d'enseignement sur base des indications des différents référentiels (profil de formation, référentiel d'évaluation, programme) et des recommandations pédagogiques et méthodologiques du Pouvoir Organisateur (projets pédagogique et éducatif de la Province de Hainaut).

En particulier, les apprentissages sont articulés logiquement en fonction:

- de la nature de chacune des épreuves et de leur planification,
- du tableau de concertation pour la planification des ressources,
- de la concertation de l'équipe pédagogique,
- des contraintes et opportunités inhérentes à l'environnement (commande client, projet, ...) et à l'organisation (absence d'un professeur, disponibilités d'un matériel, ...).

**Le tableau de concertation pour la planification des ressources** répartit les apprentissages tout au long du cursus en cohérence avec les épreuves de l'OBG. Il est un outil indispensable afin de garantir que tous les apprentissages nécessaires à la maîtrise de l'EAC seront effectivement organisés. Il vise aussi à optimiser l'emploi du temps et éviter qu'un apprentissage soit effectué plusieurs fois dans différents cours au détriment d'autres apprentissages. Pour faciliter le travail de concertation, la commission s'efforce de fournir un tableau indicatif. Chaque équipe est appelée à adapter à ses besoins ou, le cas échéant, à construire son propre tableau. Le tableau doit aider le nouvel enseignant à s'inscrire harmonieusement dans le projet de l'équipe.

- b. Un élève ne peut être sanctionné pour des compétences qu'il n'a pu apprendre.  
Lorsque des événements empêchent le respect des planifications, l'équipe éducative peut légitimement et de manière exceptionnelle, modifier l'épreuve afin qu'elle corresponde aux compétences réellement enseignées aux élèves. Cependant, il appartient à l'école de veiller à ce que, au terme du degré, l'ensemble des compétences CM du PF (compétences à maîtriser du profil de formation) aient été enseignées et évaluées. La modification des échéances des périodes telles que définies dans le règlement des études nécessite l'accord du P.O.

### 3. Evaluer les compétences par le biais des EAC (ensembles articulés de compétences)

- a. Le règlement des études explicite les modalités de l'évaluation.
- b. L'évaluation est collégiale, les compétences de l'élève sont appréciées par le jury sur base du cahier des charges et à l'aide de la grille d'évaluation.
- c. Les informations permettant de juger des compétences actuelles de l'élève sont soumises à l'ensemble du jury. Il peut s'agir d'un travail écrit ou pratique, d'un entretien avec l'élève, d'un rapport et de l'observation des compétences exercées sur le lieu de stage ou encore des activités de remédiation. Le travail journalier ne constitue pas une information suffisante.
- d. Dans le cas des CEFA, des compétences sont nécessairement apprises, exercées et évaluées sur le lieu de stage grâce à une grille d'évaluation spécifique, propre à l'école.
- e. Lorsqu'une remédiation a été mise en place, les résultats obtenus sont pris en considération.

#### 4. Evaluer les ressources

- a. Les ressources sont :
  - les savoirs : les concepts, notions, règles, principes .... que l'élève est capable de citer – nommer – reconnaître - définir – décrire – expliquer – ....
  - les savoir-faire : les outils, techniques, notions, règles, principes, méthodes, .... que l'élève est capable d'utiliser – de lire – d'appliquer – d'illustrer – de pratiquer – de manipuler – de documenter – ...
  - les attitudes.
- b. Les ressources sont évaluées de manière contextualisée lors des épreuves EAC. Les ressources en lien avec la problématique traitée peuvent faire l'objet de questions directes les ciblant précisément.
- c. Il est cependant possible d'évaluer de manière sommative des ressources non contextualisées lors d'une épreuve spécifique non qualifiante. Il s'agit alors de cibler les ressources-clés, c'est-à-dire les ressources identifiées comme des pré-requis essentiels à la réussite (par exemple, les règles et pratiques de sécurité, d'hygiène, de déontologie ou la manipulation de machines, ...). Les ressources-clés sont répertoriées dans le tableau de concertation pour la planification des ressources. Un module-ressources peut tenir lieu d'épreuve de l'OBG une fois par année scolaire, à la place d'un EAC. Dans ce cas, le référentiel le prévoit.
- d. L'épreuve ou module ressources est unique pour l'ensemble des cours de l'OBG. Elle est conçue collégalement.
- e. Certains référentiels autorisent l'évaluation de ressources non contextualisées en plus de l'EAC. Ce dispositif est exceptionnel et motivé par des spécificités des grilles horaires. Si le référentiel ne le prévoit pas, une telle procédure d'évaluation ne doit pas être envisagée.

#### 5. Délibérer l'épreuve de l'OBG

- a. Le jury, constitué de professeurs de l'OBG et, pour les épreuves qualifiantes, idéalement de membres extérieurs, est présidé par un de ses membres internes à l'établissement ou par la Direction ou son délégué.
- b. Sur base des commentaires exprimés par chacun de ses membres, le jury décide collégalement si l'élève maîtrise les compétences visées par l'épreuve. Il n'y a donc pas d'évaluation « cours par cours ».
- c. Le jury peut acter directement la décision (maîtrise / non maîtrise) ou choisir de coter le niveau des compétences. La cotation est collégiale, basée sur le consensus ou la moyenne.
- d. En cas d'échec, le jury motive sa décision en indiquant la nature des manquements. Il décide des modalités de remédiation. Si l'élève doit ne représenter qu'une partie de l'épreuve, le jury explicite la nature de la nouvelle épreuve.
- e. Le Président signe le bulletin et le transmet à la Direction.

La délibération certificative ou pour le passage de classe est organisée conformément au règlement des études.

#### 6. Remédier

- a. La remédiation est immédiate (lors de l'apprentissage) ou différée (après l'épreuve sommative et le constat d'échec).
- b. La remédiation indiquée pour l'élève en échec est actée au bulletin et mise en place au plus tôt.

#### 7. Communiquer

- a. Les informations pédagogiques (dont les critères d'évaluation et la nature des EAC) et pratiques sont communiquées et expliquées aux élèves et parents en début de formation. Le canevas « Mon dossier d'apprentissage » proposé par le CPEONS dans le cadre de la CPU peut être adapté dans ce but.
- b. La grille d'évaluation tient lieu de bulletin pour l'OBG. Un récapitulatif des différentes épreuves, en particulier des épreuves comptant pour la qualification, peut être joint.
- c. Le jury extérieur s'adaptera plus aisément au dispositif s'il est préalablement informé du cahier des charges, de la grille d'évaluation, des règles de délibération, de son propre rôle et du déroulement de l'épreuve.

## Recommandations destinées à l'équipe pédagogique

La commission définit les références communes aux différents établissements qui organisent la section. Chaque école reste souveraine pour opérer certains choix, tels que le barème des évaluations, la planification des stages, la prise en charge de la préparation des élèves aux épreuves, la constitution des jurys et leur fonctionnement, l'organisation des remédiations, le portfolio, etc.

### 1. Les épreuves de qualification

Les épreuves de qualification (EAC Q) interviennent seules dans l'octroi du certificat de qualification. Il s'agit nécessairement d'EAC qui, ensemble, couvrent toutes les Compétences à Maîtriser (CM) du Profil de Formation (PF).

Le référentiel propose un choix d'épreuves de qualification, indiquées par le sigle « Q » dans le tableau récapitulatif des épreuves. L'école peut modifier cette option tout en veillant à couvrir le PF.

Les autres épreuves EAC ont une valeur plus formative mais peuvent intervenir dans la décision de passage de classe. Au moins une épreuve de qualification doit être organisée par année d'études.

Certains EAC sont simplifiés et constituent une étape avant l'EAC. On parle d'approche spiralaire. L'EAC simplifié est dit « intermédiaire » (EAC I).

Les modules ressources et les EAC complétés d'une épreuve « ressources » non contextualisée ne sont jamais qualifiants.

Si le découpage en EAC est spiralaire, il semble logique de considérer comme qualifiants les EAC terminaux. Néanmoins, l'EAC qualifiant de 5<sup>ème</sup> année peut être un EAC intermédiaire de la spirale (EAC I/Q).

Sauf réorientation, le redoublement en 5<sup>ème</sup> année est rarement pertinent dans le cadre d'une OBG spiralaire.

### 2. Respect des programmes

Il est prévisible que le programme, le profil de formation (PF) et le présent dossier d'évaluation soient cohérents entre eux. En cas de doute, le PF reste la référence principale. Il faut cependant noter que les métiers évoluent, de sorte qu'un PF peut subir des adaptations. Un dossier d'évaluation reste donc un outil « à un moment donné », susceptible de perfectionnements.

### 3. Stages (sauf puériculture, aspirant en nursing, ens. professionnel secondaire complémentaire et CEFA)

Le stage est un lieu d'apprentissage au même titre que l'atelier, le laboratoire ou la salle de classe.

Il permet d'intégrer les apprentissages des différents cours et d'exercer ses compétences dans un contexte professionnel réel. Il est organisé conformément au règlement des études.

Les compétences exercées en stage sont une information utile pour évaluer certains EAC. Dans ce cas, la grille d'évaluation de l'EAC le prévoit. Les consignes pédagogiques du stage gagnent donc à être conçues collégalement par l'ensemble des professeurs de l'OBG. Le professeur « maître de stage » doit disposer des informations suffisantes, en particulier d'indicateurs, pour observer les compétences de l'élève en stage et en rendre compte aux membres du jury. Il reste indiqué d'organiser des épreuves à caractère pratique au sein de l'école et en présence des membres du jury.

Il est également possible au jury de l'épreuve EAC d'évaluer les compétences de l'élève à partir du rapport de stage, d'une épreuve orale portant sur ce rapport et des informations recueillies par le maître de stage. Dans ce cas, le scénario de l'épreuve le prévoit.

Par contre, l'appréciation globale donnée au stage ne concerne pas nécessairement les seules compétences visées par l'EAC et ne constitue donc pas en soi une information pertinente pour décider de la maîtrise d'un EAC. Pour rappel, une épreuve de l'OBG est interdisciplinaire et doit être évaluée par l'ensemble des enseignants de l'OBG. L'appréciation du stage reste une démarche formative nécessaire.

Les questions d'indiscipline ne peuvent intervenir dans l'évaluation et sont traitées sur base du règlement d'ordre intérieur et de la convention de stage. En particulier, l'absence non justifiée sur le lieu de stage entre dans le total légal d'absences injustifiées. L'étudiant perd alors la qualité d'élève régulier.

Cependant, certains profils de formation comportent des CM relatives aux conduites professionnelles adaptées (ex. : la ponctualité). Dans ce cas seulement, ces conduites peuvent intervenir comme indicateurs et sont reprises dans la grille d'évaluation du référentiel.

#### **4. Barème (EAC)**

ATTENTION : le référentiel fixe un seuil minimum à atteindre. Ce seuil ne peut dépasser les exigences du profil de formation. L'élève qui atteint ce seuil doit réussir l'épreuve. L'équipe pédagogique doit s'efforcer d'amener chaque élève à ce seuil et de favoriser le dépassement du seuil.

Le barème indiqué dans le référentiel est fourni à titre indicatif.

Un barème adéquat pour l'évaluation d'un EAC est : non acquis (NA) / acquis (A). Cette approche, en phase avec l'intégration de compétences et la logique interdisciplinaire, aide à motiver adéquatement les décisions d'échec. Cependant, elle nécessite un fonctionnement adapté du jury.

Lorsque le critère de maîtrise de la compétence est acquis, il peut être coté.

La cotation de chaque critère et de calcul de la moyenne pour une réussite à 50% conduit l'élève à réussir l'épreuve même lorsqu'il présente des lacunes importantes au niveau de l'un ou l'autre critère. Cette situation moins cohérente avec l'approche par compétences peut compliquer la motivation des décisions.

#### **5. Pondération (EAC)**

Le référentiel ne fournit pas de pondération. L'école peut opter pour une pondération et la décliner par une répartition des points ou par un nombre d'étoiles. La pondération peut être remplacée par la prise en compte d'indicateurs « incontournables » que sont les contraintes particulières imposées dans les consignes du cahier des charges de l'EAC.

#### **6. Cours de la formation commune (FC)**

Les cours de la FC sont évalués séparément par discipline.

Un professeur de la FC peut, sur décision de l'équipe pédagogique, participer au jury de l'OBG.

Il peut utiliser la production de l'OBG comme support pour évaluer les compétences propres à sa discipline de la FC mais il ne peut faire intervenir cette appréciation dans l'évaluation de l'OBG, laquelle porte exclusivement sur les compétences CM du PF.

Le tableau de planification peut intégrer des ressources des cours de la formation commune et faciliter ainsi la coordination des apprentissages.

#### **7. Encadrement de l'épreuve EAC**

Le référentiel prévoit la désignation de la discipline dont le chargé de cours sera chargé de favoriser l'intégration des apprentissages et préparer les élèves à l'épreuve EAC (professeur-accompagnateur).

La Direction de l'établissement peut modifier cette disposition.

#### **8. Autonomie, responsabilité et évaluation formative**

Le dispositif d'évaluation de l'OBG fonctionne mal s'il est mal compris par les élèves, leurs parents ou par les enseignants. Des conditions qui favorisent son bon fonctionnement sont :

- la compréhension et l'adhésion des enseignants à l'approche pédagogique, leur volonté de réussir en équipe ;
- l'information claire et cohérente des élèves et des parents, qu'il s'agisse des grilles, des scénarios ou de l'organisation ;
- lors de l'apprentissage, l'utilisation systématique et maîtrisée des grilles critériées, dans une perspective d'auto-évaluation et de remédiation immédiate.

#### **9. Culture scolaire**

Elèves, parents et enseignants sont imprégnés d'une culture scolaire fondée sur la vérification des savoirs, la sanction du mérite et la motivation par les points.

Le changement de culture est fondamental et réclame d'être expliqué. Il nécessite de la patience, un cadrage fréquent, une concertation et un effort de communication. La transition peut induire des effets pervers dont le jeune ne doit pas faire les frais.

### 10. Recommandations particulières de la commission

- Les compétences en matière de maintenance doivent être construites progressivement. Cette progression est définie dans le profil de formation en 3 niveaux :

Maintenance de niveau 1	
Activités	Compétences
5.1 Effectuer les opérations d'entretien et de maintenance de premier niveau des outils, machines et matériels conformément aux consignes fournies et établir la liste des travaux à réaliser	<p>5.1.3 Identifier, à partir de documents ressources, pour les différents équipements les travaux d'entretien et de maintenance de premier niveau à effectuer.</p> <p>5.1.4 Elaborer un calendrier des entretiens et des travaux de maintenance de premier niveau.</p> <p>5.1.5 Réaliser des opérations de maintenance de 1<sup>er</sup> niveau:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- lire et comprendre les notices d'entretien et de maintenance de premier niveau des équipements ;</li> <li>- procéder aux différents travaux d'entretien et de maintenance de 1<sup>er</sup> niveau prévus dans les notices des constructeurs dans le respect des règles de sécurité et d'hygiène.</li> </ul>

Maintenance de niveau 2	
Activités	Compétences
5.2 Diagnostiquer des pannes courantes et procéder aux réparations (2 <sup>ème</sup> niveau).	<p>5.2.5 Diagnostiquer les pannes courantes des moteurs électriques, des moteurs à essence et des moteurs diesel.</p> <p>5.2.6 Diagnostiquer des dysfonctionnements simples des systèmes hydrauliques, pneumatiques, d'éclairage, de signalisation, de freinage et de direction.</p> <p>5.2.7 Assurer le remplacement d'organes défectueux dans le respect des notices d'utilisation.</p>

Maintenance de niveau 3	
Activités	Compétences
5.3 Effectuer des travaux courants de 3 <sup>ème</sup> niveau sur outils, machines et matériels (transformations pour les rendre plus efficaces et plus performants dans le respect des normes d'agrément établies par le constructeur).	<p>5.3.2 Réaliser les travaux d'amélioration dans un souci d'optimisation de l'outil, de la machine, du matériel :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- établir un plan avant la réalisation ;</li> <li>- pratiquer ces travaux en tournage, ajustage, soudage...</li> </ul>

Le P.F. attend, au terme du cursus scolaire, la maîtrise de la maintenance de niveau 3 (sauf diagnostic des travaux d'amélioration à effectuer)

Les enseignants envisageront éventuellement des activités de dépassement mais s'assureront avant tout de la maîtrise minimale requise en vue de la certification.

Le tableau de concertation devra être détaillé sur cette base en veillant particulièrement au parallélisme entre les cours de mécanique.

- Un document non officiel est fourni à titre indicatif en annexe : tableau de répartition des CM par EAC et par cours

# Evaluation de l'option de base groupée

3<sup>ème</sup> degré : 5<sup>ème</sup> – 6<sup>ème</sup>

Section (PF) : code : 1108

Intitulé : Ouvrier Qualifié en Agriculture

## Tableau récapitulatif des épreuves

Epreuve (**)	Q (*)	Intitulé
EAC 1	X	Développer les productions animales d'une exploitation et assurer la maintenance de niveau 2 y afférent dans le respect des règles de sécurité
EAC i /ressources		Dans le respect du bien-être animal, manipuler le bétail en toute sécurité et assurer la maintenance de niveau 1 y afférent dans le respect des règles de sécurité
EAC 2	X	Préparer le matériel agricole et assurer la maintenance de niveau 1 y afférent dans le respect des règles de sécurité
EAC 3	X	Développer les productions végétales d'une exploitation
Ressource		Approches techniques des cultures de printemps
EAC 4	X	Assurer la maintenance de niveau 3 du matériel et des bâtiments agricoles dans le respect des règles de sécurité

## Planification des épreuves (organigramme)

	Période 1	Période 2	Période 3
5 <sup>ème</sup>	EAC i 1	EAC 2	R
6 <sup>ème</sup>	EAC 1	EAC 3	EAC 4

(\*) Placer une croix (X) lorsque l'EAC compte comme épreuve de qualification (au choix de l'école – donné à titre indicatif)

(\*\*) EAC = ensemble articulé de compétences

EAC i = EAC intermédiaire

EAC i / ressources = EAC i complété d'une évaluation de ressources non contextualisées.

Section : Ouvrier Qualifié en Agriculture

**TABLEAU DE CONCERTATION POUR LA PLANIFICATION DES RESSOURCES (savoirs – savoir-faire – attitudes)**

Tableau fourni à titre indicatif dans le but de faciliter la concertation pour la planification

Cours de l'OBG										
EAC	Période	Productions végétales	Productions animales	Mécanique et machines agricoles	TP mécanique	TP Agriculture	TP Soudage	TP Garage	TP Electricité	TP mécanique agricole
EAC i 1	P1 (5 <sup>ème</sup> )	-Noms communs des plantes de la filière agricole -Stades végétatifs -Principales plantes adventices -Types de sols -Interactions sols-plantes -Réparation des sols -Semis et plantations -Travaux d'entretien des cultures -Sol support de la plante -Engrais et amendements -Lutte contre les	-Anatomie, morphologie, physiologie -Symptomatologie, manipulation et alimentation de la vache laitière -Principales races des animaux d'élevage -Engraissement -Production laitière -Anatomie de l'appareil reproducteur -Anatomie de la mamelle -Principe de traite -Ration : rôle des aliments,	-Principes de base de fonctionnement des outils, machines et matériels utilisés dans les exploitations agricoles -Chaînes de commande de divers équipements -Différents éléments des moteurs électriques, à essence, diesel -Principes de base des systèmes à commande hydrauliques, pneumatiques,	A compléter en vue de la maintenance de niveau 1	A compléter en vue de la maintenance de niveau 1	A compléter en vue de la maintenance de niveau 1	A compléter en vue de la maintenance de niveau 1	A compléter en vue de la maintenance de niveau 1	A compléter en vue de la maintenance de niveau 1



Référentiel d'évaluation des compétences  
**PF 1108 – Ouvrier Qualifié en Agriculture**

		ennemis des cultures -Récolte des produits -Phytopharmacie : définition et voie de pénétration ; utilisation efficace des produits ; protection de l'utilisateur et de l'environnement -Différentes familles de pesticides	principe de l'alimentation des ruminants, calcul des rations -Anatomie et fonctionnement élémentaire de l'appareil digestif	électriques						
<b>EAC 2</b>	<b>P2 (5<sup>ème</sup>)</b>	-Composition physique et chimique du sol : ph et analyse de sol, texture et structure -Eau dans le sol -Assolement et rotation	-Insémination artificielle -Maladies, parasites, problèmes sanitaires -Physiologie de la reproduction, puberté et chaleur, cycles, fécondation, gestation, vêlage -Soins au veau	-Matériel d'élevage, matériel de préparation des sols et de semis	<b>A compléter en vue de la maintenance de niveau 1</b>	<b>A compléter en vue de la maintenance de niveau 1</b>	<b>A compléter en vue de la maintenance de niveau 1</b>	<b>A compléter en vue de la maintenance de niveau 1</b>	<b>A compléter en vue de la maintenance de niveau 1</b>	<b>A compléter en vue de la maintenance de niveau 1</b>
<b>R</b>	<b>P3 (5<sup>ème</sup>)</b>	-Cultures de printemps : morphologie, physiologie, exigences -Travail du sol :	-Lait : pis ; composition du lait ; facteurs de production laitière, courbe de lactation,	-Matériel de fertilisation	<b>A compléter en respectant la progressivité de l'apprentissage</b>	<b>A compléter en respectant la progressivité de l'apprentissage</b>	<b>A compléter en respectant la progressivité de l'apprentissage</b>	<b>A compléter en respectant la progressivité de l'apprentissage</b>	<b>A compléter en respectant la progressivité de l'apprentissage</b>	<b>A compléter en respectant la progressivité de l'apprentissage</b>

Référentiel d'évaluation des compétences  
**PF 1108 – Ouvrier Qualifié en Agriculture**

		actions du travail du sol ; labours, travail superficiel -Récolte et stockage de l'herbe, du maïs, des céréales, des pommes de terre	tests du lait -Milieu ambiant : problèmes rencontrés au pâturage, en étable ; normes dans une étable, ventilation, qualités de l'air ambiant, qualités de l'eau -Parasites externes et internes, différentes maladies							
<b>EAC 1</b>	<b>P1 (6<sup>ème</sup>)</b>	-Betterave sucrière : caractères botaniques, mise en place, fumure, entretien de la culture -Chicorée : caractères botaniques, mise en place, fumure, entretien de la culture	-Renforcement des apprentissages précédents et transfert sur les autres animaux d'élevage -Mesure de digestibilité -Alimentation pour vaches laitières	-Matériel des cultures fourragères et industrielles (ex : betteraves, pommes-de-terre...)	<b>A compléter en vue de la maintenance de niveau 2</b>	<b>A compléter en vue de la maintenance de niveau 2</b>	<b>A compléter en vue de la maintenance de niveau 2</b>	<b>A compléter en vue de la maintenance de niveau 2</b>	<b>A compléter en vue de la maintenance de niveau 2</b>	<b>A compléter en vue de la maintenance de niveau 2</b>
<b>EAC 3</b>	<b>P2 (6<sup>ème</sup>)</b>	- Renforcement des apprentissages précédents	-Alimentation du veau de boucherie -Différentes	-Entretien des notions étudiées en 5 <sup>ème</sup> année	<b>A compléter en respectant la progressivité de</b>	<b>A compléter en respectant la progressivité de</b>	<b>A compléter en respectant la progressivité de</b>	<b>A compléter en respectant la progressivité de</b>	<b>A compléter en respectant la progressivité de</b>	<b>A compléter en respectant la progressivité de</b>

		-Transfert sur les plantes de la filière agricole, -Pomme de terre : caractères botaniques, mise en place, fumure, entretien de la culture	racres bovines ; à lait, à viande	-Matériel de récolte des cultures industrielles	<b>l'apprentissage</b>	<b>l'apprentissage</b>	<b>l'apprentissage</b>	<b>l'apprentissage</b>	<b>l'apprentissage</b>	<b>l'apprentissage</b>
<b>EAC 4</b>	<b>P3 (6<sup>ème</sup>)</b>	-Renforcement des apprentissages précédents -Maïs : caractères botaniques, mise en place, fumure, entretien de la culture	-Renforcement des apprentissages précédents -Rations pour jeunes bovins, pour taureaux d'élevage, pour taureaux à l'engraissement -Rations de transition pour la mise à l'herbe, le bétail allaitant	-Matériel de récolte des cultures spéciales (ex : carottes...)	<b>A compléter en vue de la maintenance de niveau 3</b>	<b>A compléter en vue de la maintenance de niveau 3</b>	<b>A compléter en vue de la maintenance de niveau 3</b>	<b>A compléter en vue de la maintenance de niveau 3</b>	<b>A compléter en vue de la maintenance de niveau 3</b>	<b>A compléter en vue de la maintenance de niveau 3</b>

Niveau : 5<sup>ème</sup>

Classement : P

Section : Ouvrier Qualifié en Agriculture

**Intitulé : Dans le respect du bien-être animal, manipuler le bétail en toute sécurité et assurer la maintenance de niveau 1 y afférent dans le respect des règles de sécurité**

Epreuve intermédiaire/ressources

## CAHIER DES CHARGES – EAC i 1

### 1. Relevé, dans le PF, des CM mobilisées dans le cadre de l'EAC

1.1.1 / 1.1.2 / 1.1.3 / 1.2.2 / 1.3.2
2.2.1 / 2.2.2 / 2.5.4 / 2.8.6
4.7.1

### 2. Scénario illustratif de la mise en situation professionnelle

Vous travaillez dans un élevage bovin. L'exploitant vous demande de préparer le troupeau. Les jeunes bêtes de moins de 24 mois doivent être relâchées en prairie et les autres restent en stabulation afin d'être préparées pour un concours dans le respect des normes de bien-être animal et de sécurité et d'hygiène.

Vous gérez également la maintenance du matériel agricole.

### 3. Invariants

- La manipulation d'un troupeau (qui doit être suffisant et raisonnable).
- La contention d'une bête.
- Les normes de bien être animal, de sécurité et hygiène.
- La gestion d'une maintenance de niveau 1 en matière électrique ou mécanique ou tournage ou soudage (voir tableau à la page n°6 point 10 « Recommandations particulières de la commission » du référentiel). Cette description du niveau 1 provenant du profil de formation doit être communiquée aux élèves en début d'année et au jury avant l'évaluation.

### 4. Paramètres (variables)

- La manipulation et le nombre de bêtes à manipuler sera différent en fonction de la race, de l'âge, de l'état de santé des bêtes ...
- Le type de nœuds variera en fonction de l'objectif poursuivi : préparation à un concours, visite du vétérinaire, soins divers (tonte...), insémination, mise bas, mise en prairie...
- Le type de troupeau (vaches, chèvres...).
- L'explication ou la réalisation d'une ou des opération(s) liée(s) à la maintenance de niveau 1 du matériel.
- La maintenance peut être l'entretien du matériel ou la réparation d'une panne.
- Le type de matériel à dépanner.

**5. Indices non fournis au départ (et impliquant donc une activité de recherche de l'élève)**

Les données relatives au matériel utilisé.

**6. Consignes**

➤ **tâche à effectuer et production attendue (pratique avec interview)**

Dans le respect des règles de sécurité et d'hygiène et du bien-être animal, en tenue de pratique et de façon individuelle, vous devez manipuler le bétail désigné selon les besoins imposés par les professeurs.

Par ailleurs, et pour le matériel qui vous est confié, vous devez :

- expliquer oralement les techniques et opérations liées la maintenance de niveau 1 et, sur demande, procéder à cette maintenance ;
- réagir à une éventuelle panne simple.

Au terme de la prise en charge, vous restituez l'espace de travail en ordre.

Vous fournirez oralement les explications et justifications demandées.

➤ **contraintes particulières imposées pour la réalisation de la tâche et pour le seuil minimum de qualité requis**

Aucune.

➤ **conditions matérielles**

L'apprenant(e) dispose :

- du troupeau suffisant et raisonnable ;
- de l'infrastructure ;
- du matériel spécifique ;
- de la documentation technique ;
- des carnets d'entretien et d'utilisation du matériel disponible ;
- du matériel et des matériaux de réparation.

➤ **temps accordé pour la réalisation du travail**

Maximum 1 heure.

**7. Professeur-accompagnateur**

**Disciplines : Productions animales et TP Agriculture**

Section : Ouvrier Qualifié en Agriculture

Classement : P

Niveau : 5<sup>ème</sup>

**Intitulé : Dans le respect du bien-être animal, manipuler le bétail en toute sécurité et assurer la maintenance de niveau 1 y afférent dans le respect des règles de sécurité**

Epreuve intermédiaire/ressources

Bulletin - EAC i 1 + ressources non contextualisées

Critère	Indicateur	Appréciation
Se gérer	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Les règles de sécurité et d'hygiène sont respectées</li> <li>➤ L'équipement de protection individuel est porté</li> </ul>	NA / A
Respecter son environnement	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Les déchets sont éliminés dans le respect des normes environnementales</li> <li>➤ Le matériel est entretenu</li> </ul>	NA / A
Interpréter Pertinence	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Le travail répond à la consigne</li> </ul>	NA / A
Mener une recherche	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Les données manquantes sont récoltées</li> </ul>	NA / A
Construire une réponse Cohérence interne Ressources  Complétude	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Le travail est mené logiquement</li> <li>➤ Les explications sont adaptées</li> <li>➤ La manipulation du bétail est adéquate</li> <li>➤ Les explications relatives aux techniques et opérations de maintenance de niveau 1 sont adaptées</li> <li>➤ Les techniques et opérations relatives à la maintenance de niveau 1 sont exécutées de manière appropriée</li> <li>➤ Le transfert à d'autres situations est adéquat</li> <li>➤ Le bien-être animal est respecté</li> <li>➤ Le travail est abouti</li> </ul>	NA / A
Communiquer Lisibilité et soin	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ La terminologie spécifique est utilisée</li> <li>➤ L'expression orale est compréhensible</li> <li>➤ Le travail est soigné</li> </ul>	NA / A
S'organiser	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Le poste de travail est organisé correctement</li> <li>➤ Le travail est réalisé dans le temps imparti</li> </ul>	NA / A
Maîtriser les ressources-clés non contextualisées	<p><b>Cours concernés :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>Productions végétales</b> <b>Savoirs ciblés : La morphologie végétale</b></li> <li>➤ <b>TP garage</b> <b>Savoirs ciblés : Les organes moteur et non moteur</b></li> </ul>	NA / A
<b>Commentaires et plan éventuel de remédiation</b>		

En date du ....., l'élève (Nom, Prénom) .....  
a présenté et (*biffer les mentions inutiles*) :

- a réussi l'épreuve, il maîtrise les compétences et les ressources ciblées.
- a échoué à l'épreuve, il ne maîtrise pas les compétences et/ou les ressources ciblées.
- après remédiation, a réussi une épreuve et remédié à ses lacunes. Il maîtrise les compétences et les ressources ciblées.

Pour le jury

La direction

Niveau : 5<sup>ème</sup>

Classement : P

Section : Ouvrier Qualifié en Agriculture

Intitulé : Préparer le matériel agricole et assurer la maintenance de niveau 1 y afférent dans le respect des règles de sécurité

Epreuve qualifiante

## CAHIER DES CHARGES – EAC 2

### 1. Relevé, dans le PF, des CM mobilisées dans le cadre de l'EAC

2.2.1 / 2.2.2 / 2.8.2 / 2.8.4 / 2.8.5
4.2.1 / 4.2.2 / 4.3.3 / 4.3.4 / 4.4.1 / 4.4.6 / 4.4.7 / 4.4.8 / 4.4.9 / 4.4.10 / 4.5.1 / 4.5.5 / 4.5.6
5.1.1 / 5.1.2 / 5.1.3 / 5.1.4 / 5.1.5 / 5.2.1 / 5.2.2 / 5.2.3 / 5.2.4 / 5.2.5 / 5.2.6 / 5.5.1
6.1.1 / 6.1.2 / 6.1.3
Toutes les CM de la fonction 8

### 2. Scénario illustratif de la mise en situation professionnelle

Vous travaillez en qualité d'ouvrier polyvalent dans une grande exploitation de type mixte. L'exploitant vous demande de préparer, atteler, et régler le matériel afin d'ensemencer les parcelles. Il vous demande également de préparer la salle de traite.

### 3. Invariants

- L'exploitation de type mixte (laitier, viandeux et polycultures).
- La préparation d'un matériel agricole en vue de l'emblavement d'une parcelle.
- La préparation d'un matériel agricole d'élevage.
- Les normes de bien-être animal, de sécurité et d'hygiène.
- La gestion d'une maintenance de niveau 1 en matière électrique ou mécanique ou tournage ou soudage (voir tableau à la page n°6 point 10 « Recommandations particulières de la commission » du référentiel). Cette description du niveau 1 provenant du profil de formation doit être communiquée aux élèves en début d'année et au jury avant l'évaluation.

### 4. Paramètres (variables)

- Le type d'emblavement : semis ou plantation ou repiquage.
- La densité de semis ou de plantations ou de repiquage est soit indiquée par les professeurs soit recherchée par l'élève.
- Le type de matériel agricole de production végétale.
- Le type de matériel agricole de production animale : matériel pour la préparation des aliments ou matériel de traite.
- L'explication ou la réalisation d'une ou des opération(s) liée(s) à la maintenance de niveau 1 du matériel.
- La maintenance peut être l'entretien du matériel ou la réparation d'une panne simple.
- Le type de matériel à dépanner.



## 5. Indices non fournis au départ (et impliquant donc une activité de recherche de l'élève)

Les données relatives au matériel utilisé.

## 6. Consignes

### ➤ **tâche à effectuer et production attendue (pratique avec interview)**

Dans le respect des règles de sécurité et d'hygiène et du bien-être animal, en tenue de pratique et de façon individuelle, vous devez, pour les opérations qui vous sont confiées :

- préparer le matériel agricole ;
- préparer le matériau végétal en quantité adéquate ;
- préparer le matériel agricole d'élevage.

De plus, vous devez ranger le matériel agricole utilisé de façon à ce qu'il soit prêt à une nouvelle utilisation.

Par ailleurs, et pour le matériel qui vous est confié, vous devez :

- expliquer oralement les techniques et opérations liées la maintenance de niveau 1 et, sur demande, procéder à cette maintenance ;
- réagir à une éventuelle panne simple.

Vous fournirez oralement les explications et justifications demandées.

### ➤ **contraintes particulières imposées pour la réalisation de la tâche et pour le seuil minimum de qualité requis**

Aucune.

### ➤ **conditions matérielles**

L'apprenant(e) dispose :

- de l'infrastructure ;
- du matériel spécifique ;
- de la documentation technique ;
- des carnets d'entretien et d'utilisation du matériel disponible ;
- du matériel et des matériaux de réparation.

### ➤ **temps accordé pour la réalisation du travail**

Maximum 6 heures.

## 7. Professeur-accompagnateur

**Disciplines : Mécanique et machines agricoles et TP.**

Section : Ouvrier Qualifié en Agriculture

Classement : P

Niveau : 5<sup>ème</sup>

**Intitulé : Préparer le matériel agricole et assurer la maintenance de niveau 1 y afférent dans le respect des règles de sécurité**

Epreuve qualifiante

BULLETIN – EAC 2

Critère	Indicateur	Appréciation
<b>Se gérer</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Les règles de sécurité et d'hygiène sont respectées</li> <li>➤ L'équipement de protection individuel est porté</li> </ul>	NA / A
<b>Respecter son environnement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Les déchets sont éliminés dans le respect des normes environnementales</li> <li>➤ Le matériel est entretenu</li> </ul>	NA / A
<b>Interpréter</b> Pertinence	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Le travail répond à la consigne</li> </ul>	NA / A
<b>Mener une recherche</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Les données manquantes sont récoltées</li> </ul>	NA / A
<b>Construire une réponse</b> Cohérence interne Ressources  Complétude	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Le travail est mené logiquement</li> <li>➤ Les explications sont adaptées</li> <li>➤ Le matériel agricole est préparé adéquatement</li> <li>➤ Le matériau agricole est préparé en quantité adéquate</li> <li>➤ Le matériel agricole est rangé</li> <li>➤ Les explications relatives aux techniques et opérations de maintenance de niveau 1 sont adaptées</li> <li>➤ Les techniques et opérations relatives à la maintenance de niveau 1 sont exécutées de manière appropriée</li> <li>➤ Le transfert à d'autres situations est adéquat</li> <li>➤ Le travail est abouti</li> </ul>	NA / A
<b>Communiquer</b> Lisibilité et soin	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ La terminologie spécifique est utilisée</li> <li>➤ L'expression orale est compréhensible</li> <li>➤ Le travail est soigné</li> </ul>	NA / A
<b>S'organiser</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Le poste de travail est organisé correctement</li> <li>➤ Le travail est réalisé dans le temps imparti</li> </ul>	NA / A
<b>Commentaires et plan éventuel de remédiation</b>		

En date du ....., l'élève (Nom, Prénom) .....  
a présenté et (*biffer les mentions inutiles*) :

- a réussi l'épreuve, il maîtrise les compétences.
- a échoué à l'épreuve, il ne maîtrise pas les compétences.
- après remédiation, a réussi une épreuve et remédié à ses lacunes. Il maîtrise les compétences.

Pour le jury

La direction

Niveau : 5<sup>ème</sup>

Classement : P

Section : Ouvrier Qualifié en Agriculture

Intitulé : Approches techniques des cultures de printemps

BULLETIN - ressources

A. Contenus de l'épreuve

Type	Liste des ressources-clés pouvant être ciblées par l'évaluation
<b>Savoirs</b> (connaissance)	L'élève est capable de reconnaître ou évoquer les concepts et principes élémentaires par rapport à : - les étapes culturales : <ul style="list-style-type: none"> <li>• les travaux de préparation du sol ;</li> <li>• le moment de l'implantation de la culture ;</li> <li>• les diverses interventions culturales et phytosanitaires ;</li> <li>• le moment de récolte ;</li> <li>• la période de repos de la parcelle ;</li> <li>• les interventions inter culture ;</li> <li>• les manipulations de stockage.</li> </ul> - les règles de sécurité et d'hygiène lors des travaux pratiques.
<b>Savoir-faire</b> (utilisation, application)	L'élève est capable d'utiliser – de lire – appliquer – proposer des illustrations - pratiquer – manipuler – rechercher une information – ... les outils, techniques, notions, règles, principes, méthodes, .... suivants :  - l'application de la chronologie de l'implantation des cultures.

B. Procès-verbal d'évaluation

Elève : .....

Période : 1 – 2 – 3	Pondération
Résultat aux <b>Savoirs</b>	/ ... pts
Résultat aux <b>Savoir-faire</b>	/ ... pts
<b>TOTAL : ..... /100</b>	
<p><b>Décision</b> (<i>biffer la mention inutile</i>) : en date du .....,</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'élève a réussi l'épreuve avec un minimum de 50% des points</li> <li>- l'élève n'a pas obtenu au moins 50% des points et n'a donc pas réussi l'épreuve.</li> </ul>	
<b>Commentaires et plan éventuel de remédiation</b>	

Le Président du jury

La Direction

Niveau : 6<sup>ème</sup>

Classement : P

Section : Ouvrier Qualifié en Agriculture

Intitulé : Développer les productions animales d'une exploitation et assurer la maintenance de niveau 2 y afférent dans le respect des règles de sécurité

Epreuve qualifiante

## CAHIER DES CHARGES – EAC 1

### 1. Relevé, dans le PF, des CM mobilisées dans le cadre de l'EAC

Toutes les CM de la fonction 1
Toutes les CM de la fonction 2
Toutes les CM de la fonction 6
7.1.1 / 7.3.1
Toutes les CM de la fonction 8

### 2. Scénario illustratif de la mise en situation professionnelle

Vous travaillez en qualité d'ouvrier polyvalent dans une grande exploitation de type mixte. L'exploitant vous demande de prendre en charge le suivi des reproductions et des naissances du troupeau ainsi que son alimentation, en respectant les normes économiques, environnementales, de bien-être animal et de santé publique.

Il vous demande de préparer 4 bêtes pour le transport et de prodiguer aux autres bêtes les soins liés à la rentrée à l'étable.

Il vous confie également la maintenance du matériel et la réparation de pannes simples.

### 3. Invariants

- La gestion de troupeau en fonction de la destination (jeunes bêtes, laitières, engraissement, tarissement) des bêtes.
- La manipulation d'un troupeau (qui doit être suffisant et raisonnable).
- Les normes de bien être animal, de sécurité et hygiène.
- La gestion d'une maintenance de niveau 2 en matière électrique ou mécanique ou tournage ou soudage (voir tableau à la page n°6 point 10 « Recommandations particulières de la commission » du référentiel). Cette description du niveau 2 provenant du profil de formation doit être communiquée aux élèves en début d'année et au jury avant l'évaluation.

### 4. Paramètres (variables)

- La gestion du troupeau varie en fonction de la destination de la bête dont dépendent l'alimentation et la capacité des bâtiments.
- Le nombre de bêtes (qui doit être suffisant et raisonnable).
- La race.
- L'espèce.
- L'explication ou la réalisation d'une ou des opération(s) liée(s) à la maintenance de niveau 2 du matériel.
- La maintenance peut être l'entretien d'une machine ou d'une infrastructure ou la réparation d'une panne simple.
- Le type de machine à dépanner.

**5. Indices non fournis au départ (et impliquant donc une activité de recherche de l'élève)**

Aucun.

**6. Consignes**

➤ **tâche à effectuer et production attendue (théorique et pratique avec interview)**

Dans le respect du bien-être animal, calculez la ration alimentaire du bétail en fonction de sa destination et des finalités d'exploitation.

En particulier, détaillez par écrit :

- la ration alimentaire d'une bête ;
- les actions et les moyens à mettre en œuvre pour le suivi de la reproduction et des mouvements induits d'une bête.

De plus, dans le respect des règles de sécurité et d'hygiène et du bien-être animal, en tenue de pratique et de façon individuelle, manipuler les animaux concernés.

Par ailleurs, et pour le matériel qui vous est confié, vous devez :

- expliquer oralement les techniques et opérations liées la maintenance de niveau 2 et, sur demande, procéder à cette maintenance ;
- réagir à une éventuelle panne.

Au terme de la prise en charge, vous restituez l'espace de travail en ordre.

Vous devez justifier vos choix et solutions.

➤ **conditions matérielles**

L'apprenant(e) dispose:

- de données relatives à la reproduction (ex : dates d'insémination...) et à l'identité (carte Sanitel) ;
- des données relatives aux différents aliments ;
- du troupeau suffisant et raisonnable ;
- de l'infrastructure ;
- du matériel de soin ;
- de la documentation technique ;
- des carnets d'entretien et d'utilisation du matériel disponible ;
- du matériel et des matériaux de réparation.

➤ **contraintes particulières imposées pour la réalisation de la tâche et pour le seuil minimum de qualité requis**

Aucune.

➤ **temps accordé pour la réalisation du travail**

Maximum une journée.

**7. Professeur-accompagnateur**

**Disciplines : Productions animales, TP Agriculture et Machines agricoles**

Section : Ouvrier Qualifié en Agriculture

Classement : P

Niveau : 6<sup>ème</sup>

**Intitulé : Développer les productions animales d'une exploitation et assurer la maintenance de niveau 2 y afférent dans le respect des règles de sécurité**

Epreuve qualifiante

BULLETIN – EAC 1

Critère	Indicateur	Appréciation
<b>Se gérer</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Les règles de sécurité et d'hygiène sont respectées</li> <li>➤ L'équipement de protection individuel est porté</li> </ul>	NA / A
<b>Respecter son environnement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Les déchets sont éliminés dans le respect des normes environnementales</li> <li>➤ Le matériel est entretenu</li> </ul>	NA / A
<b>Interpréter</b> Pertinence	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Le travail répond à la consigne</li> </ul>	NA / A
<b>Construire une réponse</b> Cohérence interne Ressources  Complétude	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Le travail est mené logiquement</li> <li>➤ Les explications sont adaptées</li> <li>➤ La manipulation du bétail est adéquate</li> <li>➤ Les soins à la rentrée à l'étable sont identifiés et réalisés correctement</li> <li>➤ Les explications relatives aux techniques et opérations de maintenance de niveau 2 sont adaptées</li> <li>➤ Les techniques et opérations relatives à la maintenance de niveau 2 sont exécutées de manière appropriée</li> <li>➤ La panne éventuelle est réparée</li> <li>➤ L'estimation de la ration alimentaire pour chaque destination de l'animal est correcte</li> <li>➤ Le suivi de la reproduction est adéquat</li> <li>➤ Le transfert à d'autres situations est adéquat</li> <li>➤ Le bien-être animal est respecté</li> <li>➤ Le travail est abouti</li> </ul>	NA / A
<b>Communiquer</b> Lisibilité et soin	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ La terminologie spécifique est utilisée</li> <li>➤ L'expression orale est compréhensible</li> <li>➤ Le travail écrit est soigné et compréhensible</li> </ul>	NA / A
<b>S'organiser</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Le poste de travail est organisé correctement</li> <li>➤ Le travail est réalisé dans le temps imparti</li> </ul>	NA / A
<b>Commentaires et plan éventuel de remédiation</b>		

En date du ....., l'élève (Nom, Prénom) .....  
a présenté et (*biffer les mentions inutiles*) :

- a réussi l'épreuve, il maîtrise les compétences.
- a échoué à l'épreuve, il ne maîtrise pas les compétences.
- après remédiation, a réussi une épreuve et remédié à ses lacunes. Il maîtrise les compétences.

Pour le jury

La direction

Niveau : 6<sup>ème</sup>

Classement : P

Section : Ouvrier Qualifié en Agriculture

Intitulé : Développer les productions végétales d'une exploitation

Epreuve qualifiante

## CAHIER DES CHARGES – EAC 3

### 1. Relevé, dans le PF, des CM mobilisées dans le cadre de l'EAC

Toutes les CM de la fonction 3
Toutes les CM de la fonction 4
6.1.1 / 6.1.2 / 6.1.3
Toutes les CM de la fonction 7
Toutes les CM de la fonction 8

### 2. Scénario illustratif de la mise en situation professionnelle

Vous travaillez pour un exploitant en polyculture en Hainaut. Il vous demande d'établir le carnet des cultures de l'assolement de l'année en cours (mise en place, maintien sanitaire, récolte et stockage).

Vous devez commenter les rendements dans le respect des normes techniques, économiques, environnementales et sanitaires.

### 3. Invariants

- La création d'un dossier d'assolement d'une exploitation agricole comprenant :
  - une fiche de culture par culture composée :
    - ~ des travaux de préparation du sol ;
    - ~ du moment de l'implantation de la culture ;
    - ~ des diverses interventions culturales et phytosanitaires ;
    - ~ du moment de récolte ;
    - ~ de la période de repos de la parcelle ;
    - ~ des interventions inter cultures ;
    - ~ des manipulations de stockage.
  - une ligne du temps reprenant les étapes des actions culturales pour chaque culture.
- La polyculture doit être composée au minimum d'une parcelle de prairie, d'une culture industrielle, d'une culture fourragère, et d'une culture céréalière.
- La défense orale du dossier.

### 4. Paramètres (variables)

- L'étude peut être le fait d'une exploitation réelle ou fictive.
- Le plan de culture peut être :
  - fourni partiellement et à compléter par les élèves ;
  - entièrement élaboré par chaque élève.



## 5. Indices non fournis au départ (et impliquant donc une activité de recherche de l'élève)

Toutes ou partie des données relatives à l'exploitation sélectionnée en fonction du paramètre choisi.

## 6. Consignes

### ➤ **tâche à effectuer et production attendue (théorique)**

Vous devez présenter, expliquer et défendre votre dossier complet établi au départ d'observations réalisées et de travaux exécutés dans l'exploitation de votre choix.

Ce dossier comprendra :

- une fiche de culture par culture composée :
  - ~ des travaux de préparation du sol ;
  - ~ du moment de l'implantation de la culture ;
  - ~ des diverses interventions culturales et phytosanitaires ;
  - ~ du moment de récolte ;
  - ~ de la période de repos de la parcelle ;
  - ~ des interventions inter cultures ;
  - ~ des manipulations de stockage.
- une ligne du temps reprenant les étapes des actions culturales pour chaque culture.

### ➤ **contraintes particulières imposées pour la réalisation de la tâche et pour le seuil minimum de qualité requis**

La réalisation préalable du dossier dans le respect du cadre et des échéances imposées est requise pour la réussite de l'épreuve.

### ➤ **conditions matérielles**

L'apprenant(e) dispose de la documentation nécessaire à l'établissement du dossier de l'exploitation fictive.

### ➤ **temps accordé pour la réalisation du travail**

Défense orale : maximum 40 minutes.

## 7. Professeur-accompagnateur

**Disciplines : Productions végétales, TP et Machines agricoles**

Section : Ouvrier Qualifié en Agriculture

Classement : P

Niveau : 6<sup>ème</sup>

Intitulé : Développer les productions végétales d'une exploitation

Epreuve qualifiante

BULLETIN – EAC 3

Critère	Indicateur	Appréciation
<b>Interpréter</b> Pertinence	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Le travail répond à la consigne</li> <li>➤ La défense orale correspond aux éléments du dossier et à la réalité de l'exploitation</li> </ul>	NA / A
<b>Construire une réponse</b> Cohérence interne Ressources Complétude	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Les arguments sont pertinents</li> <li>➤ Les conclusions sont cohérentes</li> <li>➤ Les explications sont adaptées</li> <li>➤ Le transfert à d'autres situations est adéquat</li> <li>➤ Le travail est abouti</li> </ul>	NA / A
<b>Communiquer</b> Lisibilité et soin	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Le dossier est compréhensible et structuré</li> <li>➤ La terminologie spécifique est utilisée</li> <li>➤ L'expression orale est claire</li> </ul>	NA / A
<b>Commentaires et plan éventuel de remédiation</b>		

En date du ....., l'élève (Nom, Prénom) .....  
a présenté et (*biffer les mentions inutiles*) :

- a réussi l'épreuve, il maîtrise les compétences.
- a échoué à l'épreuve, il ne maîtrise pas les compétences.
- après remédiation, a réussi une épreuve et remédié à ses lacunes. Il maîtrise les compétences.

Pour le jury

La direction

Niveau : 6<sup>ème</sup>

Classement : P

Section : Ouvrier Qualifié en Agriculture

Intitulé : Assurer la maintenance de niveau 3 du matériel et des bâtiments agricoles dans le respect des règles de sécurité

Epreuve qualifiante

## CAHIER DES CHARGES – EAC 4

### 1. Relevé, dans le PF, des CM mobilisées dans le cadre de l'EAC

4.4.9
Toutes les CM de la fonction 5
Toutes les CM de la fonction 6
Toutes les CM de la fonction 8

### 2. Scénario illustratif de la mise en situation professionnelle

Vous êtes engagé en qualité d'ouvrier agricole dans une exploitation de type mixte. Le patron vous confie la maintenance et la réparation du matériel et des bâtiments dans le respect des normes et des moyens disponibles.

### 3. Invariants

- La maintenance d'un outil et/ou d'un matériel et/ou d'une machine et/ou d'un bâtiment ou partie d'un bâtiment.
- La gestion d'une maintenance de niveau 3 en matière électrique ou mécanique ou tournage ou soudage (voir tableau à la page n°6 point 10 « Recommandations particulières de la commission » du référentiel). Cette description du niveau 3 provenant du profil de formation doit être communiquée aux élèves en début d'année et au jury avant l'évaluation.
- Le respect du temps d'intervention et la vitesse de travail qui sous entend la notion d'urgence (2 fois le temps professionnel).

### 4. Paramètres (variables)

- La maintenance peut être de l'entretien d'une machine et / ou d'une infrastructure et /ou la réparation d'une panne simple.
- L'explication ou la réalisation d'une ou des opération(s) liée(s) à la maintenance de niveau 3 du matériel.
- La situation de maintenance peut être réelle (vrai matériel) ou en simulation (moteur didactique, banc d'essai...).
- Les interventions peuvent être réalisées sur du moteur ou du non moteur.
- Le type de position de soudage en fonction de la réparation (angles à plat, angle en gouttière ...).
- Les problèmes électriques peuvent être liés aux bâtiments ou au matériel.

- Le type de pièce de tournage (cône, épaulement ou alésage).
- Le type de machine agricole.
- Le type de matériel (appareils de clôture...).
- Le type de bâtiment.
- La situation d'intervention (en atelier ou à l'extérieur).
- Le dysfonctionnement peut être fortuit ou provoqué par les professeurs. Dans ce cas, l'incident doit être plausible.

#### **5. Indices non fournis au départ (et impliquant donc une activité de recherche de l'élève)**

Les données reprises dans les carnets d'entretien et d'utilisation.

#### **6. Consignes**

##### ➤ **tâche à effectuer et production attendue (pratique avec interview)**

Dans le respect des règles de sécurité et d'hygiène, en tenue de pratique, en possession de votre petit matériel, de façon individuelle et dans le respect du temps imparti, vous devez, pour la machine réelle ou en simulation (moteurs didactiques...) et/ou l'infrastructure qui vous est confiée :

- exécuter la technique de soudure qui convient ;
- tourner la pièce métallique suivant les plans imposés avec dimensions ;
- remédier au dysfonctionnement du circuit électrique ;
- pratiquer le réglage mécanique demandé.

Par ailleurs, vous devez :

- établir par écrit le calendrier d'entretien de la machine désignée.

##### ➤ **contraintes particulières imposées pour la réalisation de la tâche et pour le seuil minimum de qualité requis**

Aucune.

##### ➤ **conditions matérielles**

L'apprenant(e) dispose:

- de la documentation technique ;
- des carnets d'entretien et d'utilisation du matériel mis à disposition ;
- du matériel et des matériaux de réparation.

##### ➤ **temps accordé pour la réalisation du travail**

Vitesse de travail 2 fois celle du temps professionnel avec maximum deux heures par poste de travail. La tâche est répartie sur 2 jours.

#### **7. Professeur-accompagnateur**

**Discipline : Travaux pratiques**

Section : Ouvrier Qualifié en Agriculture

Classement : P

Niveau : 6<sup>ème</sup>

**Intitulé : Assurer la maintenance de niveau 3 du matériel et des bâtiments agricoles dans le respect des règles de sécurité**

Epreuve qualifiante

BULLETIN – EAC 4

Critère	Indicateur	Appréciation
<b>Se gérer</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Les règles de sécurité et d'hygiène sont respectées</li> <li>➤ L'équipement de protection individuel est porté</li> </ul>	NA / A
<b>Respecter son environnement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Les déchets sont éliminés dans le respect des normes environnementales</li> <li>➤ Le poste de travail est remis en ordre</li> </ul>	NA / A
<b>Interpréter</b> Pertinence	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Le travail répond à la consigne</li> </ul>	NA / A
<b>Mener une recherche</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Les données manquantes sont récoltées : les carnets d'entretien et d'utilisation sont consultés</li> </ul>	NA / A
<b>Construire une réponse</b> Cohérence interne Ressources Complétude	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Le travail est mené logiquement</li> <li>➤ Les explications sont adaptées</li> <li>➤ Sont exécutées de manière appropriée : <ul style="list-style-type: none"> <li>• les techniques de soudage</li> <li>• les techniques de tournage</li> <li>• les techniques de réglage mécanique</li> <li>• les techniques de réparations électriques</li> </ul> </li> <li>➤ Le calendrier d'entretien du matériel agricole est correct</li> <li>➤ Le transfert à d'autres situations est adéquat</li> <li>➤ Le travail est abouti</li> </ul>	NA / A
<b>Communiquer</b> Lisibilité et soin	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ La terminologie spécifique est utilisée</li> <li>➤ L'expression orale est compréhensible</li> <li>➤ Le travail écrit est soigné et compréhensible</li> </ul>	NA / A
<b>S'organiser</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Le poste de travail est organisé correctement</li> <li>➤ Le travail est réalisé dans le temps imparti</li> </ul>	NA / A
<b>Commentaires et plan éventuel de remédiation</b>		

En date du ....., l'élève (Nom, Prénom) .....  
a présenté et (*biffer les mentions inutiles*) :

- a réussi l'épreuve, il maîtrise les compétences.
- a échoué à l'épreuve, il ne maîtrise pas les compétences.
- après remédiation, a réussi une épreuve et remédié à ses lacunes. Il maîtrise les compétences.

Pour le jury

La direction